Ville de Genève
Conseil municipal

M-930

24 mai 2016

Réponse du Conseil administratif à la motion du 9 juin 2010 de MM. Thierry Piguet, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Roger Michel, Endri Gega, Christian Lopez Quirland, Mmes Corinne Goehner-Da Cruz, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio et Silvia Machado: «Skate-parks dans nos parcs et autres places».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier la faisabilité de l'installation de skate-parks en ville de Genève sur des lieux piétons, places ou rues adéquates, en veillant à une répartition équilibrée dans les différents quartiers de la ville et au respect des règles de sécurité et de nuisances sonores, ainsi qu'au respect du patrimoine.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Inauguré en 2012, le skate-park de Plainpalais est un franc succès. Il le doit notamment au fait qu'il a été élaboré avec et pour les jeunes, grâce au travail du Service de la jeunesse. Il est reconnu comme l'un des plus beaux d'Europe et l'un des plus vastes avec ses 3000 m^2.

Le bowl étant fortement déconseillé aux moins de 10 ans pour des raisons de sécurité, des modules réservés aux petits et aux débutants ont été installés aux abords du skate-park. Des cours organisés par l'association GVSK8 leur permettent néanmoins d'appréhender cet espace. Des ateliers découverte du parascolaire offrent également cette possibilité.

A l'automne 2015, des modules de mini-skate ont été installés à proximité immédiate des écoles de Contamines, Liotard, Hugo-de-Senger, Sécheron et quai Gustave-Ador. Ces skate-parks miniatures sont constitués de plus petits éléments dédiés à la glisse, destinés aux enfants de 8 à 12 ans. Une structure du même type existe depuis plus longtemps à Châteaubriand et à Pré-Picot. Le parc des Franchises a été muni d'un banc et d'une rampe de skate. Enfin, le Service de la jeunesse participe au skate-park du centre intercommunal des Evaux (dons de rampes).

Les skate-parks ainsi insérés dans les quartiers relèvent du «sport de proximité», des activités physiques ludiques au cœur même de la ville et qui contribuent à la fois à la santé publique et à la cohésion sociale. Ce programme s'inscrit en outre dans la droite ligne de Proxisport, votée par le Conseil municipal en 2010, et qui conjugue fitness et golf urbain ainsi qu'arènes multisports.

Le Service de la jeunesse a depuis longtemps le projet d'installer un skate-park couvert sur le territoire de la Ville. Des réflexions ont été conduites pour son installation au sein du Praille-Acacias-Vernets (PAV), à la route de Vernier 115, au Bout-du-Monde ou dans d'autres zones sportives. Les études pour ces réalisations seront inscrites au plan financier d'investissement 2017-2028. En termes de projets, le Service de la jeunesse souhaite également que soit envisagée la création d'un bowl sur la future plage des Eaux-Vives.

Le Conseil souscrit donc à l'invite des motionnaires.

Les installations respectent les normes de sécurité; elles sont situées dans des lieux adéquats, en veillant à ne pas déranger le voisinage; les installations respectent également les exigences de préservation de l'espace urbain et du patrimoine.

Au surplus, la Ville mène une politique de prévention, pour inciter les utilisateurs des skate-parks à respecter les consignes de sécurité et les sensibiliser à la limitation des nuisances sonores.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La maire:
Esther Alder